

Variation régionale et norme endogène dans la littérature africaine francophone

Ursula REUTNER

Université de Passau

Résumé : Le langage littéraire présente un excellent potentiel pour ennoblir des formes autrefois stigmatisées. La pleine exploitation de ce potentiel dépend de plusieurs facteurs : de la nature des traits choisis, de leur mode d'utilisation et de leur fréquence. Le présent article se penche sur la question de savoir dans quelle mesure la littérature africaine francophone en profite. Il met en évidence une nette différence entre le traitement des caractéristiques phonétiques et morphologiques d'une part, et lexicales de l'autre. Alors que les premières sont en grande majorité utilisées pour ridiculiser des personnages simples, ce qui est parfois encore mis en relief par l'ajout de commentaires explicites, les particularités lexicales sont employées suivant un programme plus varié, qui va d'une utilisation tout-à-fait naturelle à un marquage explicatif qui s'appuie sur des remarques métalinguistiques dans le texte, en note ou dans un glossaire, en passant par un marquage typographique (italiques, caractères gras ou guillemets). Ce type de traitement s'avère nettement plus positif que les commentaires plutôt stigmatisants concernant la phonétique et la morphosyntaxe locales. Le lexique local profite donc d'un support littéraire plus fort, comparé à la prononciation et la grammaire. Ce support reste cependant faible, vu la basse fréquence totale du lexique spécifique dans les textes étudiés.

Mots-clés : littérature, Afrique, africanisme, variation, norme endogène, norme exogène.

1 Introduction

Le langage employé dans la haute littérature est souvent considéré comme modèle de bon usage. Les grands auteurs revêtent une fonction d'autorité et sont régulièrement cités comme points d'orientation dans des ouvrages de référence. Or, le panorama littéraire ne se compose pas que de grands noms, et les textes littéraires ne s'appuient pas uniquement sur la norme linguistique. Les auteurs recourent souvent, pour des motifs variés, à des formes marquées sur le plan régional ou social. L'usage littéraire diffuse ensuite ces formes parmi un public plus vaste et peut modifier leur marquage, ou même aller jusqu'à l'effacer. Ceci peut concerner des formes qui, tout d'abord spécifiques de la littérature francophone de l'Afrique, profitent de cette diffusion et se font connaître hors de leurs zones d'origine. Traditionnellement orientés vers Paris, les

auteurs africains ont, au cours des dernières décennies, gagné l'assurance permettant d'utiliser, consciemment et en toute fierté, de plus en plus de formes régionales. Le langage littéraire reflète ainsi le métissage culturel sur le plan linguistique, comme l'expliquait déjà l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, lauréat du Prix Goncourt des lycéens dans les années 1970 :

J'adopte la langue au rythme narratif africain. Sans plus. M'étant aperçu que le français classique constituait un carcan qu'il me fallait dépasser ... Ce livre s'adresse à l'Africain. Je l'ai pensé en malinké et écrit en français en prenant une liberté que j'estime naturelle avec la langue classique ... Qu'avais-je donc fait ? Simplement donné libre cours à mon tempérament en distordant une langue classique trop rigide pour que ma pensée s'y meuve. J'ai donc traduit le malinké en français, en cassant le français pour trouver et restituer le rythme africain ... (cité dans Badday, 1970 : 2).

Dans le même registre, les auteurs martiniquais Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant déclareront vingt ans plus tard l'appropriation du français par la littérature de la créolité dans les zones créolophones :

La créolité [...] a marqué d'un sceau indélébile la langue française. Nous nous sommes approprié cette dernière. Nous avons étendu le sens de certains mots. Nous en avons dévié d'autres. Et métamorphosé beaucoup. Nous l'avons enrichie tant dans son lexique que dans sa syntaxe. Nous l'avons préservée dans moult vocables dont l'usage s'est perdu. Bref, *nous l'avons habitée* (Bernabé/Chamoiseau/Confiant, 1993 : 46).

Il est donc déjà loin, le temps des indépendances africaines, où le discours était encore centré sur le choix entre le français et les langues autochtones, comme dans ces fameuses phrases de Senghor, « l'une des personnalités les plus contestées de la fin du siècle dernier en matière de décolonisation » (Dumont, 2004 : 60) :

Mais on me posera la question : « Pourquoi, dès lors, écrivez-vous en français ? » Parce que nous sommes des métis culturels, parce que, si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle, que notre message s'adresse *aussi* aux Français de France et aux autres hommes, parce que le français est une langue « de gentillesse et d'honnêteté » (Senghor, 1984 [1954] : 166s.).

S'agissait-il autrefois de justifier l'attachement à la langue de l'ex-colonisateur, aujourd'hui il semble primordial d'exprimer le multilinguisme du continent par des passages en langues autochtones, et de faire ressortir l'influence africaine exercée sur le français. Celui-ci est employé régulièrement à côté des langues du continent et est devenue partie constituante de l'identité de nombreux Africains aussi. Sa localisation s'avère particulièrement important, car le dilemme demeure, qui pose l'emploi de la langue mondiale au détriment des langues autochtones. La séparation diglossique

entre les différentes langues pérennise les structures et attitudes coloniales, consolide l'inégalité dans la répartition du pouvoir, multiplie les dépendances (cfr. par exemple Bamgboṣe, 2000 : 44, Wolff, 2018 : 896ss.). Dans ce contexte, adapter le français à l'environnement local peut permettre d'atténuer quelque peu ce dilemme, parce qu'un français qui n'est pas aveuglement orienté vers Paris pourra être vu par certains comme porteur de valeurs identitaires aussi. C'est un français empreint de l'usage africain, un français propre au pays, un français plein de couleur locale.

Il est évident que l'idée même de littérature écrite constitue un facteur aliénant. Car l'écrit n'a que peu de tradition autochtone dans nombre de régions africaines, où domine l'oralité. Il serait donc plus authentique d'y privilégier la transmission orale de connaissances, comme l'a fameusement formulé le Malien Amadou Hampâté Bâ : « chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » (dans Konaté, 2005 : 45), ou plus explicitement, le Mahorais Abdou Salam Baco :

Pour le cas de Mayotte, je ne suis pas sûr que la littérature puisse avoir une quelconque influence sur les gens. Parce que Mayotte étant une société à tradition orale, la chose écrite est un phénomène nouveau qui prendra du temps avant de s'imposer comme canal de transmission des messages. Quand on a dit cela, on comprend alors aisément pourquoi les Mahorais n'aiment pas trop lire, et préfèrent danser et écouter : écouter les anciens raconter des contes et légendes autour d'un feu ; écouter de la musique ; écouter les informations à la radio et regarder le journal à la télévision (in Djailani, 2011 : 211).

Si certains voient déjà dans la littérature écrite une forme d'aliénation, alors écrire dans la langue de l'ancien colonisateur peut, en quelque sorte, redoubler cette aliénation ; et le fait de localiser le français littéraire n'y remédiera que partiellement. Il peut, néanmoins, réduire la honte qui teintait parfois les particularités africaines parmi ceux qui s'en rendaient compte. De cette honte peuvent finir par naître une fierté, une valorisation et, finalement, une normalisation au sens d'acceptation comme normal. Les français localisés sont en train d'émerger en tant que normes endogènes, comme le constate, par exemple, Mufwene : « Une nouvelle norme se développe donc, qui est déterminé par ces modèles endogènes » (1998, 49, cfr. de Lüdi, 1992 : 165 à Pöll, 2017 et Oakes, 2021). Ces normes vont-elles, dans l'un ou l'autre des pays africains, aboutir à des standardisations propres, dans une conception pluricentrique du français ? Des français dotés de règles écrites, avec des institutions de normativisation et des instruments de codification propres, à l'exemple du Québec ? Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là. Mais ce que l'on peut déjà observer, c'est l'apparition de formes endogènes dans certaines sphères autrefois réservées au français exogène – particulièrement dans la littérature.

La question de savoir si l'emploi littéraire de formes endogènes les ennoblit suffisamment – au point de contribuer à l'établissement de normes endogènes en tant que standard – dépend largement de la nature de ces formes, ainsi que de leur fréquence et de leur mode d'utilisation. Le présent article se penche sur les différentes manières d'intégrer les particularités locales du français dans des textes littéraires africains.

Les caractéristiques phonétiques et morphologiques, transcrites pour la plupart sans explications additionnelles (2.1), sont parfois mis en relief par des commentaires métalinguistiques (2.2). Les particularités lexicales s'installent, soit tout-à-fait naturellement (3.1), soit accompagnées d'une explication dans le texte, en note, ou dans un glossaire (3.2), et peuvent aussi être marquées en italiques, en gras ou entre guillemets, ou commentées sur le plan métalinguistique (3.3).

Nous étudierons ces divers traitements sur la base d'un corpus issu de différents pays, décennies et genres littéraires (surtout des romans, et si non, la nature du texte sera précisée). Pour représenter l'Afrique du Nord, ont été choisis les Marocains Ahmed Sefrioui avec *La boîte à merveilles* (1954) et Tahar Ben Jelloun avec *La prière de l'absent* (1981) et *La nuit sacrée* (1987) ; pour l'Afrique occidentale et centrale, les Burkinabés Norbert Zongo avec *Rougbêinga* (1990) et Jean-Pierre Guingané avec sa pièce de théâtre *Papa oublie-moi* (1990), les Camerounais Mongo Beti avec *L'histoire du fou* (1994), *Trop de soleil tue l'amour* (1999) et *Branle-bas en noir et blanc* (2000), Patrice Nganang avec *Temps de chien* (2001), Guillaume Oyono Mbia avec sa pièce de théâtre *Trois prétendants ... un mari* (1964), le Guinéen Alpha-Abdoulaye Diallo avec *La vérité du ministre* (1985), le Nigérien Idi Nouhou avec *Le roi des cons* (2019), ainsi que les Maliens Amadou Hampâté Bâ avec *L'étrange destin de Wangrin* (1973) et *Massa Makan Diabaté* avec *Le Lieutenant de Kouta* (1979), premier roman de la trilogie de Kouta, qui incluent *Le coiffeur de Kouta* (1980) et *Le Boucher de Kouta* (1982). Pour l'Afrique de l'Est continentale, le Burundais Michel Kayoya avec son « cri » ou sa « méditation » (1970 : 5) *Entre deux mondes* (1970), les Djiboutiens Mlouna-Hodan Ahmed avec *Les enfants du khat* (2002), Omar Guedi Ali avec *Paix et lait dans le monde* (2013), et Abdourahmane Waberi avec *Balbala* (1997) et *Moisson de crânes* (2000). Enfin, les lettres de l'océan Indien seront représentées par le Comorien Nassur Attoumani avec *Le calvaire des baobabs* (2000a) et *Nerf de bœuf* (2000b), ses pièces de théâtre *La fille du polygame* (1997) et *Interview d'un macchabée* (2000c), ses récits *Contes traditionnels de Mayotte* (2003c), son essai *Mayotte, identité bafouée* (2003a), et sa bande dessinée *Le turban et la capote* (2013), et le Réunionnais Axel Gauvin avec *Train fou* (2000).

2 Phonétique et morphosyntaxe

Les particularités de prononciation et de morphosyntaxe apparaissent généralement dans les textes sans aucun marqueur direct. Toutefois, ceci ne les acquitte pas d'une possible stigmatisation, qui dépendra de leur type et du personnage qui les emploie. Ainsi, il y a désapprobation malgré l'absence de marqueur explicite, lorsqu'une particularité régionale apparaît exclusivement dans la bouche de personnages d'origine modeste et semble clairement devoir illustrer cette origine. Ce procédé est connu depuis la littérature latine avec le *Festin chez Trimalcion* dans le *Satyricon* de Pétrone, où l'esclave affranchi Trimalcion se fait remarquer comme tel par son latin vulgaire. Il continue à travers les siècles et se manifeste, par exemple, dans les comédies de Molière comme *Dom Juan ou le Festin de Pierre*, où l'auteur caractérise les paysans Pierrot et Charlotte par leur langage empreint d'aspects régionaux persistant tant au Canada que dans les aires créolophones (cfr. Bollée, 2007). La méthode est encore bien vivace de nos jours, même dans le genre cinématographique avec des films comme

Bienvenue chez les Ch'tis (cfr. par ex. Reutner, 2013). Dans la littérature africaine, ce type de particularités apparaît souvent pour persifler des personnages (2.1), ce qui est parfois commenté (2.2).

2.1 Absence de marquage directe

Dans le contexte africain, la dévalorisation de personnages par leur langage est évidente s'il s'agit de reproduire un français basilectal. Les auteurs burkinabés Jean-Pierre Guingané et Norbert Zongo, par exemple, incluent dans leurs textes *Papa oublie-moi* (1990) et *Rougbeïnga* (1990) un français réduit qui fonctionne pour ridiculiser des caractères graves. « Ce qui amuse dans ce cas précis est que les personnages sont très sérieux et surtout convaincus de la qualité de la langue utilisée » (Ouedraogo, 1999 : 17). Ils renoncent à des voyelles initiales, par ex. dans *coutez-moi* (*écoutez-moi*, i), *toudié* (*étudier*, i), *cepté* (*accepter*, ii), et *pelel* (*appeler*, i dans 2.2), ajoutent des voyelles paragogiques, par ex. dans *Francé* (*France*, i), et changent leur qualité, par ex. dans *bit* (*boît*, i), *vis* (*vu*, i), *toudié* (*étudier*, i), *bivé* (*bu*, i), *pi* (*puis*, i), *si* (*se*, i), *vé* (*veux*, ii). De même avec les consonnes, par ex. *sarsent* (*sergent*, ii), qui sont aussi omises, par ex. *i* (*il*, i) :

(i) Mon femme il bit kiapalo [...] coutez-moi ben bon. Quand je parti Francé, je vis pas mosquée là-bas. [...] I doit toudié pour conduire aviation. [...] Elle si bivé beaucoup beaucoup kiapolo pi si dormi comme caïman de kadiogo (Guingané, 1990 : 57–60).

(ii) Sarsent elle vé pas cepté (Zongo, 1990 : 63).

De manière semblable, dans *La vérité du ministre* d'Alpha-Abdoulaye Diallo (1985), la prononciation basilectale du caractère de l'adjudant contraste fortement avec son apparence en tant que « colosse, en tenue de combat ». Il adapte le slogan de Sékou Touré *Prêt pour la Révolution!* en *Père pour Revolouchon!* (iii) et substitue [l] et [w] à respectivement /r/ et /v/ (*werité*, *wélité*, *wieil* au lieu de *vérité*, *vieil*, iv ; cfr. aussi i dans 2.2), remplace /ʒ/ et /ʃ/ par [z] et [s] (e.g. *zé*, *courasse*, *toussé* au lieu de *je*, *courage*, *touché*, iv) et /y/ par [i] ou [u] (e.g. *ine*, *tou* au lieu de *une*, *tu*, iv) dans ses commentaires quand il torture le protagoniste (iv) :

(iii) Un colosse, en tenue de combat, casqué de fer portant grenades, poignard au ceinturon, cartouchière, apparaît instantanément. « Père pour Revolouchon² ! » dit-il dans un claquement sonore des talons, tel qu'on eût cru que ses brodequins étaient en fer.

² Prêt pour la Révolution (Diallo, 1985 : 76).

(iv) Kakilambé intervient dans un mélange de langues dont il ne maîtrise aucune : tantôt français mais un français tropicalisé, tantôt malinké, tantôt un soussou au fort accent malinké. [...] : « Avec moi on dire toujours la wérité. Demande tout monde ici. Doumbouya il est trop wieil, il blagué toi. Tou connaître Sénibol¹ moi zé le tassé, il dire wélité. Tou connaître Malx c'est ine l'allemand gros grand. Zé le tassé, il dire wélité. Toi-même là tou n'as pas courasse. Toi tou es comme la

femme, ton crié, ton crié, ton crié on te toussé même pas [...] »

¹ Déformation de Seibold, expert allemand mort à la C.T. (Diallo, 1985 : 95).

Au plan de la morphosyntaxe, on note dans ces exemples l'absence d'articles définis, indéfinis et partitifs (*il bit kiapalo, je parti Francé, je vis mosquée, conduire aviation, comme caïman, i; sarsent, ii; père pour Revolouchon, iii; il dire wélité, tou n'as pas courasse, iv; avec grand chef, ii dans 2.2*), de prépositions (*je parti Francé, i; demande tout monde, iv*), de pronoms (*elle vé pas cepté, ii*), et d'accord de genre (*mon femme il, i doit toudié, i; sarsent elle, ii*), mais aussi le changement d'adverbes (*ben bon* au lieu de *très bien, i*), le réordonnancement des mots (*je vis pas, i*), et des formes verbales qui apparaissent invariées ou sans auxiliaire (*je parti, je vis, elle bivé, elle si dormi, i; on dire, il blagué, tou connaître, zé tassé, il dire, on te toussé, iv; poser, attendre commandant peler, lui pas pressé, ii dans 2.2*).

Mentionnons deux aspects qui méritent une attention particulière. Tout d'abord, ainsi que le commente l'auteur (iv), des phrases complètes en soussou et malinké enchâssent le français de l'adjudant dans le multilinguisme africain et sont traduites entre parenthèses directement dans le texte (v). Enfin, autre structure morphosyntaxique frappante, Ahmadou Kourouma renonce à la conjonction *que* dans le préambule de son roman *Allah n'est pas obligé* (vi; cfr. aussi *attendre peler, ii dans 2.2*) – et ce, afin d'imiter la parataxe typique de l'oralité, de marquer le texte comme récit de vie et de refléter l'influence exercée par les structures des langues africaines (cfr. Caitucoli, 2004 : 18) :

(v) De temps à autre, une voix hurle au lointain : « vidansse ! » et ajoute aussitôt en malinké « *i nyakorodia i sèn koro tà. Sou bara ko* ». (traduction : « Sois gai et dépêche-toi. Il fait nuit. ») (Diallo, 1985 : 55).

(vi) Je décide le titre définitif et complet de mon blablabla est Allah n'est pas obligé d'être juste dans toutes ses choses ici-bas (Kourouma, 2000 : 9).

2.2 Marquage par des commentaires métalinguistiques

Déjà stigmatisées une première fois par leur origine sociolinguistique, les caractéristiques phonétiques et morphologiques évoquées précédemment se voient parfois reléguées à un plan encore inférieur par les commentaires métalinguistiques de la part de l'auteur. Ainsi, le protagoniste de Diallo explique les particularités phonétiques de son adjudant, décrit son langage comme « français pittoresque (i) et « français tropicalisé » (iv dans 2.1) et ses langues comme « langues dont il ne maîtrise aucune » (iv dans 2.1). De manière semblable, le protagoniste de Amadou Hampâté Bâ, dans *L'étrange destin de Wangrin* (1973), s'indigne du français parlé par l'un des personnages, qu'il accuse de « maltraiter la belle langue française » (ii) :

(i) Il s'exprime en français, un français pittoresque avec un accent marqué de la région forestière et dans lequel les « l » prennent systématiquement la place des « r » et les « w » celles des « v » (Diallo, 1985 : 94).

- (ii) « Moussé Lekkol, poser ici, attendre commandant peler toi ¹⁶. Tu froid ton cœur¹⁷, commandant lui pas pressé jamais. Cé comme ça avec grand chef. » Outré de voir ainsi maltraiter la belle langue française, Wangrin alla s'asseoir sans grand enthousiasme.

¹⁶ Appeler toi.

¹⁷ « Rafraîchis ton cœur » (expression bambara), c'est-à-dire « sois patient » (Bâ, 1973 : 32/430).

3 Lexique

Le vocabulaire typique surgit pour divers motifs : soit dans le but de caractériser les personnages qui les emploient, soit plus probablement pour simuler ou exprimer l'authenticité, pour ajouter une touche de couleur locale, pour créer des effets stylistiques et pittoresques et intensifier l'expressivité. Enfin, un mot ou une expression peut s'avérer nécessaire faute d'alternative dans le français standard (Reutner/Plocher, 2007 ; Frey, 2017 : 549 ; Reutner, 2017 : 56s.). Léopold Sédar Senghor explique ainsi son recours au lexique africain par « le surréel – le *sous-réel* », et par le fait que le public visé comprend des mots comme *kora* ou *balafon* :

Certains lecteurs se sont plaints de trouver dans mes poèmes des mots d'origine africaine qu'ils ne « comprennent » pas. Ils me le pardonneront : il s'agit de *com-prendre* moins le réel que le surréel – le *sous-réel*. J'ajouterai que j'écris, d'abord, pour mon peuple. Et celui-ci sait qu'une *kora* n'est pas une harpe, non plus qu'un *balafon* un piano. Au reste, c'est en touchant les Africains de langue française que nous toucherons les Français et, par-delà mers et frontières, les autres hommes (1984 : 403).

Dans cette logique qui se base sur la compréhension par des lecteurs locaux, les mots apparaissent tout-à-fait naturellement (3.1). Ou bien, pour être compris par un public étranger, ils s'accompagnent d'explications dans le texte, en notes ou dans un glossaire (3.2). Celles-ci sont une concession au lecteur étranger, mais impliquent aussi une forme de dénigrement, qui va encore plus loin en cas de mise en italique, en gras, entre guillemets ou de certains commentaires métalinguistiques (3.3).

3.1 Absence de marquage direct

Parfois, l'explication lexicale n'est pas indispensable même pour un public étranger, comme l'illustre bien Kourouma. Ce dernier, bien que souhaitant privilégier ses lecteurs africains, est bien conscient qu'ils seront en réalité minoritaires parmi l'ensemble de son public. Ses commentaires s'adressent donc surtout aux lecteurs francophones non africains :

Quand on écrit, on s'adresse à des gens. Quand j'écrivais, je pensais aux lecteurs français, à vous autres d'abord. Ensuite à mes camarades africains qui lisent. Très peu lisent, parce que pour eux, l'instruction ce n'est pas la culture. [...] Mais je pensais à deux ou trois de mes amis. J'ai quand même

privilegié le lecteur européen [...]. Mais le lecteur africain est quand même un destinataire privilégié (Kourouma, 1998).

Malgré cela, il renonce aux explications et « fait un usage abondant des africanismes sans jamais les signaler ni s'“abriter” derrière les guillemets » (Van den Avenne, 2004 : 51). D'autres auteurs renoncent aussi à marquer les particularités dans leurs textes : Beti intègre des interjections d'exaspération empruntées de l'ewondo (*ékyé* et *aaaka*) sans aucun marquage (i-ii), Kayoya évoque l'*urwarwa* 'bière de banane' (iii) et Guingané thématise souvent le *kiapalo* 'bière de mil' sans sentir le besoin de l'expliquer (i dans 2.1, cfr. BDLP : s.v.) :

- (i) Sinon ékyé est-ce que je serais là aujourd'hui (Beti, 1999 : 63).
- (ii) Aaaka ! non, c'est trop (Beti, 1999 : 149).
- (iii) Tu n'as qu'à monter là-haut où l'urwarwa doré coule comme d'une fontaine (Kayoya, 1970 : 127).

Les particularités sont très visibles lorsqu'elles atteignent les titres des romans où elles apparaissent automatiquement dépourvues d'explications. Ainsi, le titre *La nuit sacrée* (1987) de Ben Jelloun constitue un calque de l'arabe qui se réfère à la vingt-septième nuit du Ramadan, pendant laquelle Mohammed a reçu le Coran. Pareillement, le titre *Paix et lait dans le monde* (2013) d'Omar Guedi Ali est calqué sur le Somali *Nabad iyo caano*, traditionnellement utilisé comme salutation. Innovation interne intéressante, le portemanteau *khatastrophe*, formé de *khat* 'feuilles séchées consommées pour ses effets euphorisants' et *catastrophe*, apparaît dans le titre d'un roman d'Abdallah Houssein Ali : *Khatastrophe, l'euphorie d'un instant* (2018). Très courant également, l'emploi de noms propres relève du même procédé de particularisation : avec *Roug-bêinga* (1990), Norbert Zongo fait allusion à des événements historiques, une rébellion contre le système colonial, et avec sa trilogie de Kouta, Massa Makan Diabaté diffuse la connaissance de la ville de Kita, située dans la région de Kayes au Mali.

3.2 Marquage par des explications

D'autres auteurs proposent des explications dans le texte (3.2.1), en note en bas de page ou à la fin du livre (3.2.2) ou dans un glossaire (3.2.3). Celles-ci, qui fonctionnent plutôt comme de simples précisions concernant la diffusion, marquent les mots comme nécessitant une explication et donc présentant des particularités, sans toutefois les déprécier forcément.

3.2.1 Explications dans le texte

Quelques mots sont utilisés de manière tout-à-fait naturelle et expliqués directement après l'attestation du mot dans le texte : Ben Jelloun paraphrase *achoura* après les deux-points (i), Attoumani précise la signification de *Inzrailou* entre virgules (ii) et Diabaté traduit *boutou-ba* (< Maninka *bu* 'chair' + *tu* 'forêt' + *ba* 'grand') après le point d'exclamation (iii). Les trois auteurs utilisent les mots en caractères romains,

mais Attoumani et Diabaté ajoutent des notes qui fournissent des informations plus détaillées :

- (i) Marrakech appartenait aux enfants, du moins depuis ce matin et pour quelques jours. La ville célébrait pour eux la'Achoura : le dixième jour du premier mois de l'Hégire, le petit-fils du prophète Mohammed, Hossayn, fils de Ali Ibn Abi Tâlib et de Fâtima bint Mohammed, est assassiné (Ben Jelloun, 1981 : 141).
- (ii) Oui, c'est Inzrailou¹⁴, l'ange de la mort, en personne qui nous prévient des arrivées massives des humains dans le monde du silence.
¹⁴Inzrailou : l'ange de la mort. Il a pour fonction de retirer l'âme de toutes les créatures divines. À la fin du monde, il sera le dernier à se donner la mort (Attoumani, 2000c : 45).
- (iii) Il eût mieux valu que le pagne de ta mère se défît en plein marché. Tout le monde aurait vu tout à loisir, Boutou-ba¹ ! Sa fente touffue. Personne ne l'aurait épousée. Et tu ne serais pas né.
¹ *Boutou-ba : injure très grossière à l'endroit d'une femme* » (Diabaté, 1979 : 5s.).

D'autres auteurs utilisent des italiques pour rehausser des mots éclaircis directement dans le texte : Nouhou pour introduire des emprunts désignant les aliments, boissons et instruments locaux *dambu*, *kekena*, *kunun zaki* (iv), *burkutu* et *gurumi* (v) avant de les commenter entre virgules ; Waberi pour marquer les concepts socio-politiques *itsembatsemba*, *itsembabwoko* et *uhuru* avant de donner leur équivalent français entre parenthèses (vi–vii, cfr. également ii dans 3.3.1) :

- (iv) C'était du *dambu*, couscous de riz, avec une chair de pigeonneaux broyés avec du sésame rouge, et du *kekena*, beignets de haricots, accompagné d'une sauce de tomates épicée. Le rafraîchissement qui nous fut servi me surprit : du *kunun zaki*, boisson traditionnelle composée à partir de la pâte de mil, d'épices et de sucre, et contenant des gruaux de dattes et de fromage (Nouhou, 2019 : 18).
- (v) Un griot traditionnel animait remarquablement la soirée avec sa voix rocailleuse et son *gurumi*, instrument à deux cordes. [...] *Burkutu*, la bière traditionnelle, apportée je ne sus par qui (Nouhou, 2019 : 101).
- (vi) Le kinyarwanda est désormais riche de quelques termes qui dégagent la force de l'inédit, comme *itsembatsemba* (extermination) et *itsembabwoko* (génocide) (Waberi, 2000 : 23s.).
- (vii) *Uhuru* (l'Indépendance) n'avait pas le même goût pour tout le monde (Waberi, 1997 : 169).

3.2.2 Explications dans des notes

Pour expliquer un mot sans interrompre le fil de la lecture dans le texte, des notes explicatives peuvent être insérées en bas de page ou à la fin du livre. Ces notes aident

le lecteur étranger, mais agissent également comme marques stigmatisantes. Elles servent à élucider un sens particulier de mots du français, à traduire des emprunts aux langues autochtones et des passages plus longs dans des langues autochtones, ainsi qu'à donner des informations culturelles. Souvent, elles figurent seulement à la première occurrence dans le texte, puis ne réapparaissent plus par la suite. La majorité des livres les incluent en bas de pages, quelques-uns à la fin, comme Bâ, par exemple, qui prévoit onze pages pour un total de 248 notes (1973 : 429–441).

Regardons quelques-unes de ces notes plus en détail : elles élucident, par exemple, l'emploi spécifiquement local d'entités lexicales originaires du français comme *gros mots*, *sida*, *déranger* et *fais quoi fais quoi* (i–iii, cfr. aussi ii dans 2.2) :

- (i) Quand tu prononces de gros mots¹ [...]
 - ¹ Grands mots (Beti, 1999 : 14s.).
- (ii) [...] Si un homme veut te tromper, hein, même le sida²³ ne peut pas l'arrêter
 - ²³ Salaire insuffisant difficilement acquis ; salaire de crise (Nganang, 2001 : 49)
- (iii) Ces gens-là dérangent¹ [...] Fais quoi fais quoi², tu es zilingan, c'est fini, tu es sauvé
 - ¹ Empoisonnement l'existence
 - ² Quoi que tu fasses (Beti, 2000 : 242).

Mais la grande majorité des notes sert à traduire des mots empruntés aux langues autochtones (iv–xii, cfr. aussi ii–iii dans 3.2.1) :

- (iv) Nna wama!¹ s'écria aussitôt le gros PTC
 - 1. Par ma mère! (Beti, 1999 : 29).
- (v) Tantôt une bambouline¹, en ricanant, lui décochait : « Tout seul, chéri? [...] »
 - 1. Dérivé de bamboula : adolescente africaine un peu délurée, mais pas trop, sinon elle n'a plus rien de particulier, et devient une pute banale comme ses aînées (Beti, 2000 : 40).
- (vi) [...] un peu d'imagination, nchoun'am⁵⁷ [...] À me ben tchùp⁵⁸, bientôt la nuit tombera »
 - ⁵⁷ « Mon ami. »
 - ⁵⁸ « C'est moi-même qui le dis. » (Nganang, 2001 : 94).
- (vii) [...] tu entretiens une soussou*
 - * Une putain (Attoumani, 1997 : 64).
- (viii) Ceci expliquait peut-être, pourquoi l'étranger était *zanglé*³⁶.
 - ³⁶ Zanglé : albinos (Attoumani, 2000a : 95).
- (ix) Il faut savoir qu'à l'occasion des *harusi*⁸⁶, des réunions fréquentes sont organisées au sein des familles.
 - ⁸⁶ *Harusi* : les noces, le mariage, la circoncision (Attoumani, 2003a : 96).

- (x) Un plat de riz et un bol de *kutchapé*⁷ calmèrent momentanément les gargouillements de mon estomac.
⁷ *Kutchapé* : un sirop de canne très épais obtenu avant que le jus ne se transforme en sucre. À Mayotte, dans les plantations de sucre, les maîtres le distribuaient souvent aux travailleurs pour accompagner le riz, au lieu de viande ou de poisson (Attoumani, 2000b : 26)
- (xi) Les *marantudi*¹⁸ étaient à cette époque, le plus grand fléau à Mayotte.
¹⁸ *Marantudi* : puces chiques (Attoumani, 2003b : 73)
- (xii) À propos de viande, répliqua le vieux Soriba, là, sous le tara¹, il y a un de ces plats
¹ *Tara* : siège de bambou (Diabaté, 1979 : 65).

Les notes servent également à traduire des passages en langues de contacts intercalés pour répondre à l'environnement multilingue. Dans les exemples suivants, il s'agit de l'ewondo (xiii) et du shimaoré (xiv–xvi) :

- (xiii) – Yë mabissi!¹
 – Eh bien, rends toi utile au mois
¹ Rien à foutre! (Beti, 1999 : 14).
- (xiv) Un étranger avec un seul bras pour épouser ma fille aînée? Assouona pwedza halissi*.
 * Il a vraiment des démangeaisons sexuelles (Attoumani, 1997 : 24).
- (xv) Vous, avec votre SMIC ridicule, vous voulez acheter des montres quartz [...] Mavantara ya zonga*.
 * Pauvres vantards (Attoumani, 1997 : 18)
- (xvi) Si j'étais ta mère, j'aurais pris la capote pour t'empêcher de venir au monde, **cadhi nomoi yi kaki!**²³
²³ Cadi, fais balancer la justice en ma faveur (Attoumani, 2013 : 55).

D'autres notes donnent des informations culturelles, introduisant par ex. un emploi typique (xvii) ou un équivalent plus répandu dans le monde francophone pour le nom d'une ethnie (xviii) et expliquant des noms propres :

- (xvii) [...] parce que, surpris dans une raffle, il n'avait pu présenter sa carte d'identité, crut pouvoir adoucir son tortionnaire en dénonçant à tout hasard Zoaételeu comme étant le maillon stratégique d'un réseau de militants clandestins et de guérilleros¹
¹ Formule passe-partout, comme j'ai pu m'en assurer au cours de mon enquête, et qui figurait telle quelle dans tous les dossiers concernant des situations similaires (Beti, 1994 : 14).
- (xviii) [...] le chef des Foulah¹ de ce pays.
¹ Foulah = Peuhl (Diallo, 1985 : 71).
- (xix) C'est la vieille Desbassyns¹ qui voudrait s'échapper!
¹ Célèbre propriétaire d'esclave (Gauvin, 2000 : 111).

3.2.3 Explications dans un glossaire

Une méthode encore plus discrète pour diriger le lecteur étranger sans intervenir dans le texte est de placer un glossaire à la fin du livre. Ahmed en offre un exemplaire substantiel de six pages (2002 : 163–168) où il explique les mots marqués dans le texte précédent en italique et avec un astérisque. D'autres auteurs fournissent des glossaires plus modestes : Sefrioui ajoute une liste de deux pages de mots arabes, qui inclut quelques-uns des mots marqués en italiques (1954 : 187s. ; cfr. i in 3.3.1), Oyono explicite sur deux pages quelques interjections, noms propres et autres expressions non marquées dans le livre comme *arki* « boisson de maïs fermenté » ou *jaman, doïche* « termes désignant la langue allemande (les Allemands furent les premiers colonisateurs du Cameroun) » (1964 : 123s.).

3.3 Marquage métalinguistique

3.3.1 Marquages en italiques, gras et guillemets

Là où la stigmatisation des africanismes devient particulièrement manifeste, c'est lorsqu'ils sont mis en évidence par la typographie : italiques, caractères gras ou guillemets. Car si les explications dans le texte, en notes ou des glossaires peuvent au moins servir à éclairer le lecteur étranger, ces types de marquage ne servent qu'à dévaluer les mots eux-mêmes.

Le marquage en italique, très courant, apparaît souvent avec une explication dans le texte, comme dans les exemples *i nyakorodia i sèn koro tà. Sou bara ko* (v dans 2.1), *dambu, kekena, kunun zaki, gurumi, burkutu, itsembatsemba, itsembabwoko* et *uhuru* (iv–vii dans 3.2.1) ou dans une note, comme pour *zanglé, harusî, kutchapé, marantudi* et *tara* (viii–xii dans 3.2.2). Parfois en revanche, il ne déclenche aucun commentaire. Au Maroc, par exemple, Sefrioui utilise l'emprunt *djellaba* 'longue robe ample à manche et capuchon' sans l'inclure dans son glossaire comme *séroual* et *caftan* (cfr. 1954 : 187s.), mais malgré cela également en italique (i) :

- (i) À peine vêtue d'un *séroual* et d'un vieux *caftan* déchiré [...]. Ce jour-là ma mère m'expédiait à l'école avec, pour vêtement, une simple chemise sous ma *djellaba* (Sefrioui, 1954 : 15).

Le marquage en gras est plus rare, mais on le trouve par exemple dans une bande dessinée pour *cadhi nomoi yi kaki!* (xvi dans 3.2.2).

Pour le marquage entre guillemets, regardons deux textes scientifiques, dans lesquels *gong unique* et *bananes douces* sont mis en guillemets et expliqués entre parenthèses (ii) ou entre virgules (iii).

- (ii) L'Otraco a subi en plus l'impact négatif du « gong unique » (journée continue) qui a été supprimé début mai (Verdier, 1991 : 2769).
- (iii) [...] les bananiers des rives du Tanganyika [...] produisent des bananes à dessert, des « bananes douces » comme on dit à Bujumbura (Sirven, 1984 : 629).

Le Gabonais Mbenge constitue un bon exemple d'« utilisation surabondante des guillemets » (Van den Avenne, 2004 : 51). Ne se limitant pas à indexer les seuls régionalismes, il marque tous les mots n'appartenant au standard, ce qui peut être interprété comme témoignage d'une certaine insécurité linguistique de sa part :

On peut émettre l'hypothèse que N. M., exposé par sa scolarisation au français scolaire, perçoit comme non standard des formes aux statuts sociolinguistiques divers, et produit en fait une sorte de surmarquage, révélant d'autant plus son insécurité linguistique (il n'assume pas la norme endogène, traitant de la même façon mots courants et mots argotiques) (Van den Avenne, 2004 : 54).

3.3.2 Marquage par des commentaires métalinguistiques

Le dernier exemple de mise entre guillemets (iii dans 3.3.1) est accompagné d'un commentaire métalinguistique : « comme on dit à Bujumbura » qui ne verbalise que le caractère du mot comme régionalisme, sans l'évaluer au-delà. De même, à la Réunion, Axel Gauvin est fameux pour son français empreint de créolismes. Son roman *Train fou* (2000) en contient une centaine (cfr. Bavoux 2004, 98), qui apparaissent parfois sans aucune marque, parfois expliqués au lecteur hexagonal. Cette méthode, qui signale simplement le besoin d'une explication, ne stigmatise pas les mots – tout au plus, plutôt le lecteur qui ne les connaît pas encore. Un exemple en est son explication de *tifine*, introduit par un « comme vous ne le savez pas » (i).

- (i) J'aurai, en prime, la joie de pouvoir dire : « C'était un beau tifine » (mot créole qui, comme vous ne le savez pas, signifie « cocktail », et qui vient de l'anglais *tea-fine*) (Gauvin, 2000 : 28).

En général, les commentaires métalinguistiques concernant le lexique sont plus neutres que ceux qui se réfèrent à la phonétique et morphosyntaxe.

4 Conclusions

On constate donc qu'au fil du temps, les cinq continents du monde francophone cessent graduellement de se plier aveuglément aux codes linguistiques parisiens, pour affirmer de plus en plus leur propre contribution à la langue française. Ce phénomène se révèle à des degrés différents selon le pays concerné et ceci également en Afrique. L'apport africain dans la prononciation, la morphosyntaxe et le lexique aide à adapter le français à l'environnement local.

L'usage reflète le mélange culturel par un transfert prosodique des langues africaines sur la langue de l'ex-colonisateur, par la conservation de structures et de sonorités africaines dans la prononciation et morphosyntaxe, et surtout par quantité d'emprunts de langues africaines et d'adaptations du français aux besoins locaux. Quant au langage littéraire, l'emploi des africanismes diverge d'une œuvre à l'autre. Il peut passer de la ridiculisation des personnages qui les utilisent à un usage plus neutre, à travers différents types d'occurrences marquées.

D'une part, les particularités phonétiques et morphosyntaxiques servent traditionnellement à caractériser des personnages à l'éducation limitée et parfois à les railler. Cet emploi reflète l'acquisition du français comme langue seconde et un français basilectal, depuis longtemps persiflé comme « petit-nègre ». Il est automatiquement stigmatisé par le type de personnage qui les utilise, dès lors que l'origine du locuteur est un facteur décisif pour l'évaluation du langage. Ce mépris peut même se voir accentuée par des commentaires métalinguistiques : le protagoniste de Alpha-Abdoulaye Diallo ressent le besoin d'étayer la phonétique locale par des explications théoriques, et celui de Amadou Hampâté Bâ s'indigne de voir « maltraiter la belle langue française ». De tels apartés n'ont pas pour effet de revaloriser les formes qu'ils soulignent, car celles-ci, bien que surgissant dans la littérature, ne se mettent pas à fonctionner comme des modèles pouvant faire avancer des usages endogènes au rang de standards propres. Toutefois ceci n'exclut pas que certaines particularités phonologiques et morphosyntaxiques employées par des personnages cultivés dans des contextes officiels finissent bien par y faire leur entrée à l'avenir.

D'autre part, c'est particulièrement le lexique qui constitue un réservoir énorme d'enrichissement du français. Les innovations internes reflètent la créativité des locuteurs qui adaptent le sens des mots à leurs besoins, et forment de nouveaux mots sur la base de mots français déjà existants. De cette manière, ils n'agissent pas comme simples récepteurs de la langue, mais plutôt comme des agents actifs qui adaptent le français à leur environnement. S'ils utilisent des mots africains, c'est pour affiner les capacités expressives du français. Ces emprunts permettent, d'une part, de désigner des aspects déjà internationalement connus par des mots à connotations nouvelles et, de l'autre, de désigner de nouveaux aspects pour lesquels le français international était dépourvu de désignations auparavant. Les calques, qui mélangent les concepts de langues africaines avec des formes françaises, illustrent particulièrement bien le métissage linguistique qui accompagne tout métissage culturel. Cependant, malgré cette performance lexicale, la norme n'accueillera pas nécessairement toutes les particularités, mais surtout celles qui comblent réellement des lacunes expressives.

Diffusées ensuite dans le monde francophone par l'usage littéraire, celles-ci pourront se voir ennoblies au point d'avancer comme norme endogène à codifier. Mais cette normalisation n'a rien d'un phénomène monolithique. Au contraire, les différents types d'usages littéraires varient fortement ; la palette est vaste entre l'emploi tout-à-fait naturel et la stigmatisation parfois brutale. À un bout de l'éventail, un simple ajout explicatif caractérisera les mots comme inintelligibles par les étrangers sans les condamner. Plus évocatrice, la mise en valeur typographique (italiques, caractères gras, guillemets) exprimera un certain distanciellement de l'auteur. Ces mots sont donc marqués, surtout s'ils sont encore accompagnés de commentaires métalinguistiques variés, qui vont d'un simple « comme on dit au ... » à la signalisation d'un écart éducatif de la part du lecteur dans un « comme vous ne le savez pas » d'Axel Gauvin. Somme toute, les commentaires sur le lexique sont plutôt neutres et n'atteignent pas les jugements dévastateurs que l'on trouve pour la prononciation et morphosyntaxe.

Il demeure que, malgré ces évolutions, les auteurs n'exploitent pas leur potentiel de s'appropriier le français à part entière. En effet, ce qui frappe plus est que les textes lit-

téraires ne recourent que modestement aux particularités linguistiques. Quelques-uns plus que d'autres, certes, mais faut-il voir dans cette timidité l'indice d'une aliénation qui perdure chez la plupart des auteurs francophones ? Ou plutôt de leur volonté de ne pas se voir réduits à leur origine, qui les forcerait à agir comme diffuseurs de parlers locaux ? Sans compter qu'il n'est pas possible de quantifier combien les éditeurs, généralement sis dans l'Hexagone, interviennent à la relecture des textes ou des notes, ni combien les auteurs, se pliant à un réflexe d'obéissance anticipée, s'orientent dès le début sur une norme supposée.

En somme, le support littéraire n'affecte donc que peu de mots périphériques. Ils font partie de la norme endogène s'ils frappent le lecteur étranger, mais passent inaperçus dans le pays même. L'option plus efficace pour les promouvoir est leur usage tout-à-fait naturel, sans aucune marque ou explication dans des textes littéraires destinés à un grand public. Les mots traités de cette manière ont des chances de faire un jour partie du français international, si ce n'est déjà le cas. Au total, il ne s'agit pas d'une quantité immense, mais plutôt de quelques mots, employés à une fréquence modeste. Ainsi, si l'on supposait au départ que la norme linguistique internationale évoluerait sous la pression littéraire, il faut se rendre à l'évidence : dans le monde francophone, la littérature n'a pas ce poids.

Références

- AHMED, Mouna-Hodan (2002). *Les enfants du khat*, Paris, Sépia.
- ATTOUMANI, Nassur (1997). *La fille du polygame*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2000a). *Le calvaire des baobabs*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2000b). *Nerf de bœuf*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2000c). *Interview d'un macchabée (Théâtre)*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2003a). *Mayotte, identité bafouée (essai)*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2003b). *Contes traditionnels de Mayotte*, Paris, L'Harmattan.
- ATTOUMANI, Nassur (2013). *Le turban et la capote*, Paris, L'Harmattan.
- BÂ, Amadou Hampâté (1973). *L'étrange destin de Wangrin ou Les Roueries d'un interprète africain*, Paris, Union Générale d'Édition.
- BADDAY, Moncef S. (1970). « Ahmadou Kourouma, écrivain africain », in *L'Afrique littéraire et artistique*, N° 10, p. 2-8.
- BAMGBOÏE, Ayò (2000). *Language and Exclusion. The Consequences of Language Policies in Africa*, Hamburg/London, LIT.
- BAVOUX, Claudine (2004). « Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin », in *Glottopol*, N° 3, p. 97-109.
- BDLP = Claude Poirier et al. (éds.) (2001–2014). *Base de données lexicographiques panfrancophone*, Québec/Paris, TLFQ/AUF, <http://www.bdlp.org> (22/8/2022).
- BEN JELLOUN, Tahar (1981). *La prière de l'absent*, Paris, Seuil.
- BEN JELLOUN, Tahar (1987). *La nuit sacrée*, Paris, Seuil.
- BERNABÉ, Jean et al. (1993 [1989]). *Éloge de la créolité*. In *Praise of Creoleness*, Paris, Gallimard.
- BETI, Mongo (1994). *L'histoire du fou*, Paris, Julliard.
- BETI, Mongo (1999). *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard.

- BETI, Mongo (2000). *Branle-bas en noir et blanc*, Paris, Julliard.
- BOLLÉE, Annegret (2007). « Molière und das Kreolische », Annegret Bollée (éd.), *Beiträge zur Kreolistik*, Hamburg, Buske, p. 163-171.
- CAITUCOLI, Claude (2004). « L'écrivain africain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », in *Glottopol*, N° 3, p. 6-25.
- DIABATÉ, Massa Makan (1979). *Le Lieutenant de Kouta*, Paris, Hatier.
- DIALLO, Alpha-Abdoulaye (1985). *La vérité du ministre. Dix ans dans les geôles de Sékou Touré*, Paris, Calmann-Lévy.
- DJAILANI, Nassuf (2011). « Entretien avec Abdou Salam Baco », Jean-Luc Raharimanana/Magali Nirina-Marson (éds.). *Les Comores : une littérature en archipel*, Lecce, Alliance française, p. 203-223.
- DUMONT, Pierre (2004). « Du métissage à l'interculturel, itinéraire de la rencontre impossible », in *Glottopol*, N° 3, p. 60-66.
- FREY, Claude (2017). « Burundi », Ursula Reutner (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 435-551.
- GAUVIN, Axel (2000). *Train fou*, Paris, Seuil.
- GUEDE ALI, Omar (2013). *Paix et lait dans le monde. Nabad iyo caano*, Paris, Pantheon.
- GUINGANE, Jean-Pierre (1990). *Papa, oublie-moi*, Ouagadougou, UNICEF-Théâtre de la Fraternité.
- KAYOYA, Michel (1970). *Entre deux mondes. Sur la route du développement*, Bujumbura, Lavigerie.
- KONATÉ, Yacouba (2005). « Le syndrome Amadou Hampâté Bâ ou comment naissent les proverbes », Amadou Touré/Ntji Idriss Mariko (éds.), *Amadou Hampâté Bâ, homme de science et de sagesse. Mélanges pour le centième anniversaire de sa naissance*, Bamako/Paris, Nouvelles éditions maliennes/Karthala, p. 49-78.
- KOUROUMA, Ahmadou (1998). « Entretien avec Yves Chemla », in *Notre librairie*, N° 135, http://www.ychemla.net/fic_doc/kourouentret.html (22/8/2022).
- KOUROUMA, Ahmadou (2000). *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.
- LÜDI, Georges (1992). « French as a pluricentric language », Michael Clyne (éd.), *Pluricentric Languages. Differing Norms in Different Nations*, Berlin/New York, De Gruyter, 149-178.
- MUFWENE, Salikoko S. (1998). « Indigénisation, français en Afrique, et normes : quelques réflexions », Jean-Louis Calvet/Marie-Louise Moreau (éds.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, CIRELFA/Didier, p. 49-59.
- NGANANG, Patrice (2001). *Temps de chien. Chronique animale*, Paris, Le Serpent à Plumes.
- NOUHO, Idi (2019). *Le roi des cons*, Paris, Gallimard.
- OAKES, Leigh (2021). « Pluricentric linguistic justice : a new ethics-based approach to pluricentricity in French and other languages », in *Sociolinguistica*, N° 35, p. 113-140.
- OUEDRAOGO, Youssouf (1999). « Le français basilectal dans la littérature burkinabè », in *Actes de la XVIII^e Biennale de la langue française*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie, <https://www.biennale-lf.org/les-actes-de-la-xviii-biennale/84-b18-interventions/457-b18-youssouf-ouedraogo.html> (22/08/2022).
- OYONO MBIA, Guillaume (2000). *Trois prétendants ... un mari. Comédie en cinq actes*, Yaoundé, CLE.
- PÖLL, Bernhard (2017). « Norme endogène, variétés de prestige et pluralité normative », Ursula Reutner (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 65-86.
- REUTNER, Ursula (2013). « El dialecto como reto de doblaje : opciones y obstáculos de la traslación de *Bienvenue chez les Ch'tis* », in *Trans*, N° 17, p. 151-165.
- REUTNER, Ursula (2017). « Vers une typologie pluridimensionnelle des francophonies », Ursula Reutner (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter (Manuals of Romance Linguistics 22), p. 9-64.

- REUTNER, Ursula/PLOCHER, Hanspeter (2007). « Thematik und Sprache des Landromans in Québec am Beispiel von Antoine Gérin-Lajoie und Félix-Antoine Savard », Christopher, Laferl/Bernhard, Pöll (éds.), *Amerika und die Norm : Literatursprache als Modell ?*, Tübingen, Niemeyer, p. 167-187.
- SEFRIQUI, Ahmed (1954). *La boîte à merveilles*, Paris, Seuil.
- SENGHOR, Léopold Sédar (1984 [1954]). « Comme les lamentins vont boire à la source [postface d'*Ethiopiennes*] », Léopold Sédar Senghor (éd.) (1984 [1964]), *Poèmes*, Paris, Seuil, p. 155-168.
- SENGHOR, Léopold Sédar (1984 [1964]). *Poèmes*, Paris, Seuil.
- SIRVEN, Pierre (1984). *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*, Bordeaux, Université de Bordeaux.
- VAN DEN AVENNE, Cécile (2004). « La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng », in *Glottopol*, N° 3, p. 44-59.
- VERDIER, Isabelle (1991). « Les contraintes structurelles », in *Marchés tropicaux et méditerranéens. Spécial Burundi*, N° 47, p. 2761-2788.
- WABERI, Abdourahman A. (1997). *Balbala*, Paris, Le Serpent à Plumes.
- WABERI, Abdourahman A. (2000). *Moisson de crânes. Textes pour le Rwanda*, Paris, Le Serpent à Plumes.
- WOLFF, Ekkehard (2018). « African socio- and applied linguistics », Tom Güldemann (éd.), *The Languages and Linguistics of Africa*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 883-984.
- ZONGO, Norbert (1990). *Rougbéinga*, Ouagadougou, Editions Incorporated.